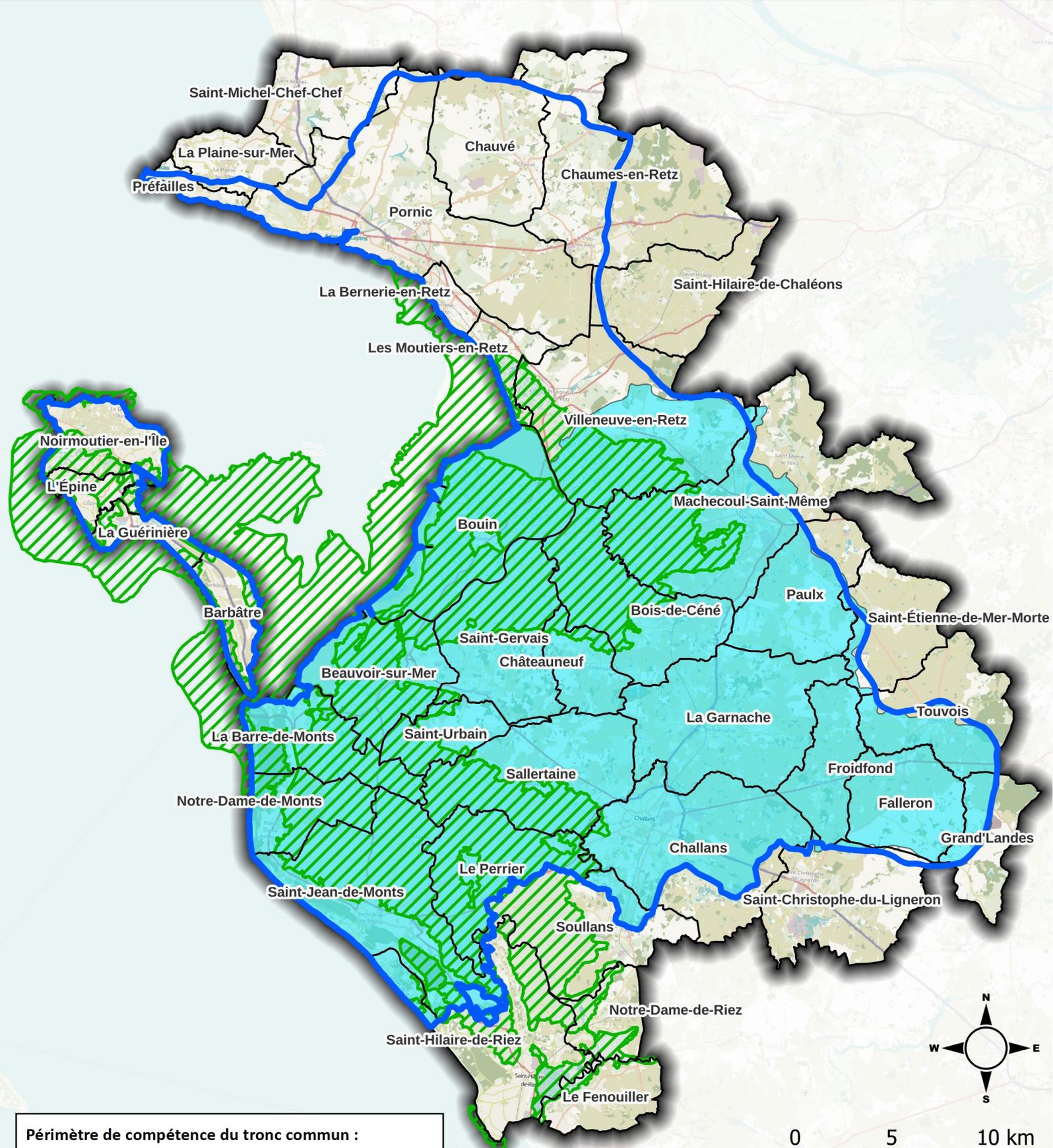


Périmètre des compétences du SMBB (hors espèces invasives)



Périmètre de compétence du tronc commun :

-  Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
-  NATURA 2000

Périmètre de compétence "à la carte" :

-  Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA), hors espèces invasives

Gestions des Milieux Aquatiques (GEMA)

Items concernés (1°, 2 °et 8° de l'article L211-7 du Code de l'environnement) :

- 1/ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- 2/ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau.
- 8/ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.